

Image not found or type unknown



Vente d'appartement et travaux sur le futur bien.

Par **moidenoisy**, le **25/07/2011** à **15:45**

Bonjour. ma femme et moi souhaitons mettre en vente notre appartement et nos voisins sont déjà preneur et d'accord pour la signature du compromis. nous avons trouvé plus loin une maison avec des travaux à faire et selon l'architecte il y en aurait pour 1 mois mini. j'ai actuellement un crédit conso et une voiture plus le restant de mon appartement et pour le moment pas le droit au prêt relais. et donc pas non plus le droit à un éventuel prêt en plus (normal). le tout sera soldé à la vente de mon bien. voici ma question. peut-on lors de la vente de notre bien actuelle demander aux futurs propriétaires le droit de continuer d'habiter notre bien (même payer un loyer) le temps des travaux de notre future maison?? je vous remercie par avance pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **26/07/2011** à **01:08**

Bonjour, vous pouvez toujours demander, s'ils ne sont pas pressés mais faites attention un mois de travaux c'est court faites attention à ce qu'ils ne prennent pas de retard, ajoutez une date de réalisation et des pénalités de retard. N'oubliez pas qu'on prend d'énormes risques à réaliser des travaux durant la période qui sépare la signature du compromis et celle de l'acte de vente. si vous les faites et que le vendeur refuse de vendre au dernier moment, les travaux faits restent la propriété de l'ancien vendeur puisque durant l'intervalle de signatures il est toujours propriétaire. cordialement